

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE

# Des machines uniques sortent pour la première fois de leur réserve

► Le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier, le MTAH, présentera au public trois machines issues de sa réserve.

► Ces trois témoins de l'histoire industrielle du Jura bernois, dont deux ont été directement confectionnés dans la région, ont été restaurés par des bénévoles passionnés.

► L'occasion de se rendre compte du bouillonnement industriel de l'époque et du caractère innovateur de la région.

L'une d'entre elles a été retrouvée en Australie, deux ont été fabriquées entre Moutier et Tavannes. Les trois machines présentées par le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier au Forum de l'Arc, tout droit sorties de ses réserves, ont une saveur particulière.



Deux des trois décolleteuses rénovées par le musée ont été fabriquées dans la région. Au premier plan Francis Koller (à droite) et Stéphane Froidevaux présentent la machine Gauthier, tandis que la Jean Simon, retrouvée en Australie, se trouve au fond et la décolleteuse Essaime à droite. PHOTO STÉPHANE GERBER

## Fabriquées à Moutier et Tavannes

Les trois décolleteuses présentées pour la première fois sont issues des marques Jean Simon, Essaime et Gauthier. La première a été fabriquée à Moutier même, probablement

en 1939. La deuxième, produite par l'entreprise Essaime à Tavannes en 1912 est une machine révolutionnaire pour l'époque, puisqu'il s'agit d'une décolleteuse dite «double», qui permettait de fabriquer deux pièces à la fois. Quant à

la dernière, de la marque Gauthier, elle est directement inspirée du savoir-faire prévôtois de l'époque.

On l'aura compris, ces trois décolleteuses présentent à elles seules une époque florissante pour l'industrie du Jura

bernois. Récupérées dans un état peu reluisant, les trois machines ont été entièrement remises à neuf par quatre bénévoles du MTAH. «Ce sont des centaines d'heures qui ont été nécessaires», détaille Francis Koller, président du conseil de

fondation du musée. Ces trois vestiges du passé industriel de la région ont indéniablement une valeur sentimentale pour le musée. «Hormis quelques initiés, plus personne ne se rappelle de l'entreprise Jean Simon», indique Stéphane

Froidevaux, conservateur du musée. L'entreprise, sise à son époque au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du Werkhof à Moutier, a pourtant employé une dizaine de personnes dans la ville. Peu avant la guerre, l'entreprise a reçu du gouvernement français une commande d'une vingtaine de décolleteuses.

Malheureusement, les qualités de gestionnaire du propriétaire n'égalant pas ses qualités de mécanicien, l'entreprise a fait faillite en 1942. «Il semble que la dernière des décolleteuses Jean Simon soit celle que nous exposons», ajoute Stéphane Froidevaux.

Celle-ci a d'ailleurs été retrouvée en Australie dans un magasin de machines d'occasion, puis ramenée à Moutier.

## Contexte historique

Outre les décolleteuses elles-mêmes, le MTAH a voulu que son exposition temporaire offre au public une vision et un contexte historiques. À cet effet, des pancartes fourniront aux visiteurs des explications quant aux origines des entreprises qui ont fabriqué les pièces présentées.

L'exposition organisée par le musée est visible au rez-de-chaussée du Forum de l'Arc du 8 au 12 mars de 15 h à 19 h.

COLIN VOLLMER

## NUIT DE LA CHOUETTE

en bret

### Sorties organisées à Nods et Champoz

La 12<sup>e</sup> Nuit de la Chouette, qui aura lieu ce samedi dans toute la Suisse romande, sera également à vivre dans le Jura bernois. Un rendez-vous est organisé à Champoz, à 20 h au départ du Fumoir (18 h pour ceux qui souhaitent manger) avec animation sur les rapaces nocturnes puis sortie sur le terrain (réservation au ☎ 079 281 50 20). Autre sortie du côté de Nods organisée par le Parc Chasseral. Départ à 16 h 30 pour une balade au crépuscule (réservation au ☎ 032 942 39 49). OZA

## TRAMELAN

### Folle soirée celtique à vivre à la salle de l'Ouest

Le groupe d'animation Agora Tramelan propose une Saint-Patrick avant l'heure ce samedi dès 20 h 30, avec un concert aux couleurs de l'Irlande à la salle de l'Ouest. Cette soirée de musique celtique et rock verra trois groupes monter sur scène.

Originaires de la ville de Berne, les String Strangers mélangent banjo, contrebasse, mandoline, chant et violon pour offrir leur propre style: le «muddy folk», une musique traditionnelle aux influences punk. Les musiciens de The Spanking Woolies prendront le relais. Le groupe crapahute de bars en scènes en s'appropriant les airs irlandais les plus dansants dans une ambiance de fête. Pour finir en



Les Spanking Woolies seront de la partie.

beauté, les régionaux de Spoon O'Porridge interpréteront de manière entraînant des thèmes issus des folklores écossais, irlandais et bretons.

Du côté du bar, cafés irlandais et hydromel «maison» viendront s'ajouter aux rafraîchissements habituels. OZA

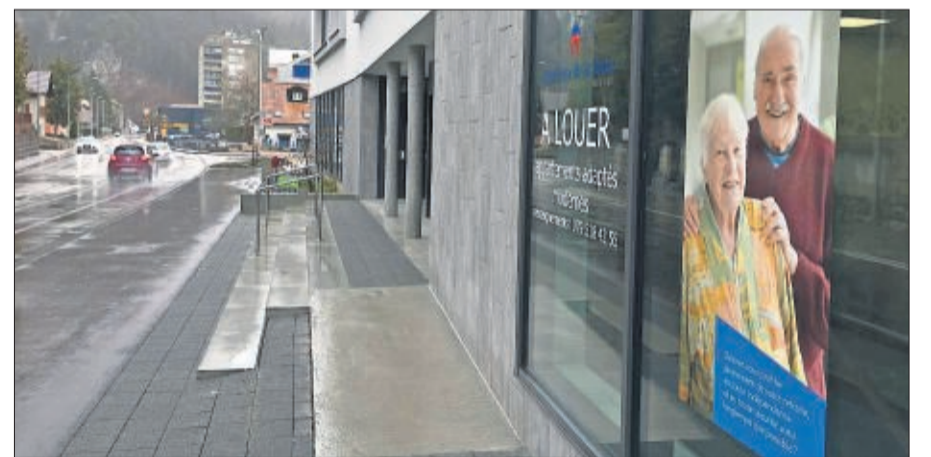
## MOUTIER - PAVILLONS DE LA BIRSE

### «On court à la catastrophe financière»

Voilà une année que les Pavillons de la Birse ont ouvert leurs portes aux abords de la rue Centrale à Moutier. Aujourd'hui, l'imposant complexe doté de 26 appartements adaptés pour les personnes âgées n'a toujours pas fait le plein de locataires. Il en est même loin. La baisse des loyers annoncée par la conseillère municipale Silvia Rubin donne un signal inquiétant alors que la Municipalité est engagée financièrement dans le projet. Pierre-Alain Droz (UDC) et Patrick Roethlisberger (PLR), membres du législatif, demandent aux autorités de rendre des comptes. «Depuis le départ, le Conseil municipal n'a jamais été clair. Nous avons clairement l'impression d'avoir été menés en bateau. On court vers une catastrophe financière», grincement les deux élus, qui ont déposé une interpellation urgente.

#### Des engagements qui inquiètent

Les inquiétudes reposent sur les engagements pris par la Municipalité de Moutier. Pour rappel, celle-ci a octroyé un prêt sans intérêt de 1,5 million de francs – remboursable sur 20 ans – à la société anonyme Pavillons de la Birse pour la construction du complexe. Elle a aussi accordé une garantie annuelle maximale de 140 000 fr. sur 25 ans à Clair-Logis, dans le cas où la fondation ne parviendrait pas à louer les 26 appartements. Ce qui est manifestement le cas, 15 d'entre eux étant vides. «En 2012, le conseiller municipal Pascal Eschmann, l'ancien maire Maxime Zuber et le président du conseil de fondation de Clair-Logis Roland Piquerez nous garantissaient que les logements seraient loués facilement, qu'une liste d'attente existait, et que les loyers pratiqués



Les engagements financiers pris par la Municipalité dans le projet des Pavillons de la Birse inquiètent les élus Pierre-Alain Droz et Patrick Roethlisberger. PHOTO OZA

correspondaient à de modestes revenus», explique Pierre-Alain Droz. L'an dernier, le groupe PLR tirait déjà la sonnette d'alarme, s'inquiétant du faible taux d'occupation du bâtiment. «Le Conseil municipal nous affirmait alors qu'une récente journée portes ouvertes avait été couronnée de succès et que les réservations ne tarderaient pas à suivre», poursuit-il.

#### Changement de ton

Il n'en a rien été. Face à cette situation, la conseillère municipale Silvia Rubin annonçait la semaine passée une importante baisse des loyers – de 1310-1900 fr. à 1015-1200 fr. hors charges pour un 2,5 pièces. «Elle a même reconnu que les loyers calculés étaient trop élevés et ne correspondaient pas à la capacité financière des personnes ciblées», fustige Patrick Roethlisberger.

Pour les deux élus, le Conseil municipal s'est totalement fourvoyé. Et les ris-

ques pour les finances de la ville sont conséquents. Qu'advient-il du prêt de 1,5 million de francs octroyé par la Municipalité en cas de faillite de Pavillons de la Birse SA, sachant que la société doit d'abord rembourser son emprunt à la banque? La fondation Clair-Logis, qui voit ses réserves creusées par le manque de locataires, est-elle en danger? Le loyer global de 450 000 fr. facturé par Pavillons de la Birse SA a-t-il été réduit proportionnellement? Enfin, et vu le manque à gagner suscité par la baisse des loyers, la société a-t-elle renégocié ses crédits bancaires? «Toutes ces incertitudes demandent des éclaircissements, tonne Pierre-Alain Droz. On parle de l'argent du peuple! C'est la politique du n'importe quoi. De l'incompétence manifeste», conclut-il.

Les autorités sont invitées à répondre à toutes ces questions dans un délai maximal de trois mois.

OLIVIER ZAHNO

